

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

EXAMEN :	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	Session 2004
SPECIALITÉ :	COMPTABILITÉ, SECRÉTARIAT et VENTE	
Épreuve Scientifique et Technique	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1
Sous-Épreuve E1B : Économie et Droit	Unité 12	

ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ

Ce corrigé comporte 3 pages numérotées de 1 à 3

Ce dossier présente des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs.

Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats. Ce document ne constitue donc pas un modèle.

En revanche, pour évaluer le candidat, on ne se limitera pas à la valorisation des mots conformes au corrigé. Une réponse est valorisée si elle est exacte, rédigée et exprimée de façon correcte.

NOTA : Il est rappelé que les nombres de points annoncés dans le sujet constituent un engagement *a minima*, incontournable, vis-à-vis des candidats. Le barème fourni respecte cette contrainte et doit s'appliquer à tous.

CORRIGÉ DOSSIER 1 – ÉCONOMIE

Question 1	Étapes du développement	2
Question 2	Moyens pour développer l'activité	2
Question 3	Développement	6
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe		1
Total.....		11 points

CORRIGÉ DOSSIER 2 – DROIT

Question 1	Résumé des faits	3
Question 2	Juridictions citées et décisions	2
Question 3	Voie de recours	3
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe		1
Total.....		9 points

Corrigé dossier 1 : ÉCONOMIE

Question 1	<p>Étapes du développement de Monceau Fleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1965 : ouverture 1^{ère} boutique par Laurent Merlino ➤ 1985 : entrée de la Cie Rothschild dans le capital et ouverture de 5 nouvelles boutiques dans Paris. ➤ A partir de 1985 mise en place d'un système d'approvisionnement indépendant ➤ A partir de 1998 : ouverture de 64 boutiques en franchise. 	0,5 x4	2 points
Question 2	<p>Moyens pour développer l'activité.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Ouvertures de boutiques en franchise</u> 2. <u>Création d'une Centrale d'achats</u> permettant d'acheter en direct aux horticulteurs du monde entier et d'un service logistique 3. <u>Création d'un logiciel spécifique</u> pour gérer les ventes et les approvisionnements. 4. <u>Aménagement rationnel des magasins</u>, à la manière d'un linéaire de supermarché. 5. <u>Large choix de produits offerts à la clientèle</u> 6. <u>Publicité (affichage, presse, tracts), opérations promotionnelles</u> 	4 éléments minimum 0,50 point par élément	2 points
Question 3	<p>Développement d'une quinzaine de lignes.</p> <p>La croissance désigne l'augmentation de la taille d'une entreprise ainsi que le changement de ses caractéristiques (technologiques, commerciales, financières, humaines...).</p> <p>La croissance est dite interne lorsque l'entreprise augmente sa capacité de production en créant elle-même ou en achetant des actifs matériels (bâtiments, machines..) ou immatériels (dépenses de recherches..).</p> <p>La croissance est dite externe lorsque l'entreprise devient propriétaire ou prend le contrôle d'unités de production existantes.</p> <p>Monceau Fleurs a choisi de se développer en utilisant la croissance interne (création de 5 nouvelles boutiques, création d'une centrale d'achat).</p> <p>La croissance interne présente les avantages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtrise du processus de croissance, - modification progressive des structures, - conservation de l'indépendance de l'entreprise <p>et les inconvenients suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nécessite de disposer de capitaux propres importants, - à défaut, oblige l'entreprise à s'endetter. - risque de bouleversement de structures 	1,5 1 0,5 1 1 2 avantages exigés 0,5 x2 = 1 1 2 inc. exigés 0,5x2 = 1	6 points
Qualité rédactionnelle, précision du vocabulaire, respect de l'orthographe :			1 point
TOTAL			11 points

Corrigé dossier 2 : DROIT

Question 1	<p>Résumé des faits</p> <p>En 1999 Antoine C l'animateur du site KITETOA signale à l'hébergeur du site des magasins TATI une faille de sécurité dans sa base de données clients.</p> <p>Un an après, les failles existent toujours ; Antoine C. les signale sur le site Kitetoea.com et un article est publié dans un magazine spécialisé.</p> <p>La société Tati décide de porter plainte contre Antoine C. pour « introduction non autorisée dans un système informatisé ».</p>	1 1 1	3 points
Question 2	<p>Juridictions dans l'affaire KITETOA et décisions retenues</p> <p>- le TGI de Paris qui condamne Antoine C. à une amende de 1000 euros avec sursis et déboute la société Tati de sa demande en dommages et intérêts.</p> <p>La cour d'appel de Paris qui relaxe Antoine C.</p>	1 point x 2 (½ point par juridiction + ½ point par décision)	2 points
Question 3	<p>Dans l'hypothèse où Antoine C. aurait été condamné, aurait-il eu une autre voie de recours ? si oui, laquelle ? Précisez le rôle de cette juridiction et les conséquences de ses décisions</p> <p>OUI, il aurait pu former un recours devant la Cour de cassation.</p> <p>La C.C. ne rejuge pas l'affaire elle-même mais elle vérifie si la procédure prévue par la loi a été appliquée correctement par les tribunaux.</p> <p>En cas de faute de procédure, elle casse le jugement et renvoie l'affaire devant une autre juridiction.</p>	0,5 point 1,5 point 1 point	3 points
Qualité rédactionnelle, précision du vocabulaire, respect de l'orthographe :			1 point
TOTAL			9 points